NEW 33

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève

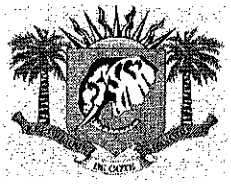

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

21ÈME SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 19 au 30 Janvier 2015

PASSAGE DE LA TURQUIE A L'EPU

GENEVE, LE 27 JANVIER 2015

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR : M MORIKO TIEMOKO

Monsieur le Président,

Ma délégation remercie la Turquie pour la présentation de son second rapport à l'EPU et la félicite pour les efforts consentis en vue de la mise en œuvre des recommandations issues du premier passage à l'EPU.

Nous notons avec satisfaction les réformes envisagées afin de renforcer les droits des citoyens, ainsi que le dialogue entamé avec les organisations de la société civile.

Nous notons également le renforcement des mesures visant la protection des minorités, la lutte contre la discrimination raciale, religieuse et l'extrémisme, les dispositions concernant les migrants et les demandeurs d'asile, ainsi que les actions visant leur intégration.

Toutefois, ma délégation voudrait encourager au renforcement des mesures visant à la protection des victimes de violence familiale et dans le milieu scolaire, ainsi que la formation des forces de l'ordre aux droits de l'homme.

Monsieur le Président,

Si les avancées enregistrées par ce pays sont à saluer et à encourager, l'œuvre reste à parfaire. Aussi, ma délégation recommande à la Turquie ce qui suit :

- Renforcer les mesures visant à garantir l'égalité de genre, ainsi que celles visant à prévenir la violence à l'égard des femmes;
- Ratifier les instruments internationaux non encore ratifiés ;

Je vous remercie.